

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
Arrondissement de ROANNE
Canton de CHARLIEU

Commune de MAIZILLY



PROCÈS-VERBAL

Réunion Conseil Municipal MAIZILLY 42750

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 18 novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MAIZILLY 42750, convoqué le 13 novembre 2024 s'est réuni en **séance ordinaire**, en salle de Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire Colette LEBEAU.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 13 novembre 2024

<u>Présents</u> :	Mme LEBEAU Colette,	Maire
	M. CHASSAGNE Jean-Paul,	1 ^{er} Adjoint
	Mme LEBON Marie-Josée,	2 ^{ème} Adjointe
	M. DUHEZ Didier,	3 ^{ème} Adjoint
	Mme MEILLER Laetitia,	Conseillère
	M. LOPEZ Anthony,	Conseiller délégué
	M. PATIN Raphaël	Conseiller délégué
	Mme BOISSE Sabrina,	Conseillère déléguée
	Mme VIVIER Angélique,	Conseillère déléguée
	M. SAFER Michel,	Conseiller ;

Absents excusés ayant donné procuration : Mme SANCHES Véronique, Conseillère ;

Secrétaire de séance : Mme LEBON Marie-Josée, 2^{ème} Adjointe

Madame le Maire Colette LEBEAU, ouvre la séance à 19h01 et donne lecture au Conseil Municipal des procès- verbaux de la séance du 21 octobre 2024, qui est approuvé et signé à l'unanimité.

Madame le Maire Colette LEBEAU fait procéder au vote de la ou le secrétaire de séance. Mme LEBON Marie-Josée, 2^{ème} Adjointe, est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Validation

- Validation du procès-verbal, séance de la séance du 21 octobre 2024

Décisions du Maire

- Accueil stagiaire le lundi 2 et mardi 3 décembre 2024.

Délibérations

- 2024-42 : Devis CCSM, mains courantes pente PMR city stade
- 2024-43 : Décision Modificative budget 15303 Assainissement

Questions diverses

- 1- Organisation repas des aînés
- 2- Gestion du cimetière
- 3- Analyse financière
- 4- Préparation Budget Primitif Commune 2025
- 5- Travaux lagune
- 6- Entretien individuels agents de la commune
- 7- Congés maladie agent entretien

Tour de table des Elus

Vie de la commune

DÉCISION DU MAIRE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le 2 et 3 décembre une stagiaire sera accueillie au sein du service administratif. C'est un stage de découverte métier, initié par le lycée de Charlieu.

DÉLIBÉRATIONS

- **2024-42 : Devis CCSM, mains courantes pente PMR city stade**

Madame le Maire présente au conseil municipal les devis de la SARL C.C.S.M, ZA « La Bruyère » 71170 CHAUFFAILLES, mains courantes pente PMR City stade, pour un montant de 12 663.00€ HT, soit 15 195.60€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 10 voix contre et 1 voix pour, refuse le devis, cette dépense étant trop onéreuse pour la commune.

19h26 arrivé de Mr Raphaël PATIN Conseiller délégué

- **2024-43 : Décision Modificative budget 15303 Assainissement**

Madame le Maire, Colette LEBEAU, informe le Conseil Municipal que pour honorer l'échéance de l'emprunt N° 5856153 d'un montant de 2433.71€, le crédit à l'article 66111 du BP assainissement 2024, n'est pas suffisant.

Il convient de délibérer un Décision Modificative 04 BP assainissement 2024, de la manière suivante :

section fonctionnement

article 6743 débit -78.00€

article 66111 crédit +78.00€.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 11 voix pour, valide la Décision Modificative 04 BP assainissement comme suit : section fonctionnement article 6743 débit 78.00€, article 66111 crédit +78.00€,

QUESTIONS DIVERSES

➤ **1- Organisation repas des aînés**

Madame le Maire demande aux conseillers qui organisent le repas des aînés, où en sont les préparatifs et le budget alloué à cet événement annuel. Les préparatifs sont finalisés.

➤ **2- Organisation repas des agents**

Le conseil municipal propose de faire le repas des agents, le même jour que les vœux du maire. Il est proposé que les conjoints et enfants qui souhaitent participer paie leur part si le budget de la commune ne peut le supporter pas. L'organisation est mise en réflexion. Une réunion est prévue.

➤ **3- Gestion du cimetière**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux photos du cimetière un plan parfait a été réalisé afin de permettre d'avancer sur l'organisation du cimetière. Par ailleurs un tri et classement des documents doit être réalisé par la suite afin de retrouver une gestion fidèle du cimetière. Il faudra prévoir des reprises de concessions à l'avenir afin de pouvoir proposer des sépultures aux administrés qui le souhaitent.

➤ **4- Analyse financière**

Madame le Maire présente l'analyse financière synthétique 2023, remise par le décideur aux comptes du SGC Loire Nord. Dans l'ensemble et malgré les gros investissements réalisés en 2020/2021 avec la remise aux normes de la salle des Fêtes et en 2023 celui de la station d'épuration, la commune à des finances qui sont stables.

➤ **5- Préparation Budget Primitif Commune 2025**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des dates à retenir pour la clôture des budgets Commune et Assainissement 2024. Elle demande la programmation d'une réunion de la commission budget, afin de prévoir les budgets 2025. Une réunion budget est prévue le 2 décembre 2024 à 17h30.

➤ **6- Travaux lagune**

Les derniers travaux de clôture de la lagune sont réalisés à temps pour le transfert de compétence avec Charlieu Belmont Communauté en janvier 2025. Le conseil municipal va mettre en place une boite à clés, afin que celles-ci soient disponible pour tous les intervenants.

➤ **7- Entretiens individuels agents de la commune**

Madame le Maire demande aux conseillers en charge du personnel de prévoir les entretiens individuels 2024, avant le 10 janvier 2025. Jeudi 9 janvier 13h Théo, 14h Dominique, 15h Catherine et Nadia lundi 6 janvier 12h40.

➤ **8- Congés maladie agent entretien**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'agent d'entretien de la commune sera en congés maladie à partir de mi-janvier 2025. Il convient de s'organiser et prévoir le nettoyage des salles et de la mairie pendant cette absence. Un devis va être demandé à une société de nettoyage.

PAROLE AUX ELUS

Madame le Maire donne la parole aux élus.

Madame Meiller Laetitia, prend la parole et demande où en est la rédaction du Maizillon.

Monsieur Jean-Paul ~~CHASSAGNE~~, présente une convocation du SIEL et demande un remplaçant, monsieur Duhez Didier prend sa place.

Monsieur Didier Duhez prend la parole, il informe que pour la location de la salle ERA de ce week-end l'inventaire de la vaisselle n'est pas bon.

Monsieur Anthony LOPEZ prend la parole, il présente un compte rendu de la commission déchets ménagers. Il informe que le tri des déchets est bien entré dans les habitudes, il n'y aura pas d'augmentation de la redevance pour 2025. Une communication sur le tri des emballages va être menée.

Des projets de containers itinérants lors de manifestations est en réflexion, il propose aux communes des poubelles de tri sélectif aux abords des lieux publics. Composteur commun, il est proposé aux communes l'installation de composteurs communs, La communauté propose des composteurs individuels.

21h11 départ de Madame Angélique VIVIER

Après épuisement des délibérations et divers, la séance est levée à **21h13**.

Approbation du présent Procès-Verbal le 16/12/2024

Nom Prénom	Fonction	Signature
LEBEAU Colette	Maire	
CHASSAGNE Jean-Paul	1 ^{er} Adjoint	
LEBON Marie-José	2 ^{ème} Adjointe Secrétaire de séance	
DUHEZ Didier	3 ^{ème} Adjoint	
MEILLER Laëtitia	Conseillère	
LOPEZ Anthony	Conseiller délégué	
PATIN Raphaël	Conseiller délégué	
SANCHES Véronique	Conseillère	Absente pouvoir donné à Mme Colette LEBEAU
BOISSE Sabrina	Conseillère déléguée	
VIVIER Angélique	Conseillère déléguée	
SAFER Michel	Conseiller	

